

Les Jeux Olympiques de Paris 2024 débiteront dans 100 jours. En Corse, les fédérations unisports délivrent 146 licences annuelles pour mille habitants en 2022, soit moins qu'au niveau national. Le tir sportif, second sport le plus prisé, a une popularité qui n'existe dans aucune autre région. Le football reste le sport favori des insulaires et le tennis prend la 3^e place du podium. Trois licences sur dix sont détenues par des femmes. La gent féminine pratique d'abord l'équitation et le tennis tandis que les hommes préfèrent le foot ou le tir.

Dans 100 jours, le 26 juillet 2024, débiteront les jeux olympiques (JO) d'été à Paris. Ce sont les premiers organisés en France depuis 100 ans. Pour cet événement, la flamme olympique sera en Corse le 14 mai. Elle cheminera sur l'île selon deux itinéraires distincts qui convergeront vers Bastia pour une cérémonie d'allumage du chaudron sur la place Saint-Nicolas. Les Jeux de la XXXIII^e olympiade sont l'occasion d'appréhender l'état des lieux de la pratique sportive à travers l'analyse des [licences sportives annuelles](#). Ces pratiques physiques se font en établissement ou en club sportif, mais peuvent parfois se réaliser sans encadrement ► [encadré](#).

En 2022, 51 100 licences sportives annuelles sont délivrées dans les 800 clubs de Corse. Les 35 Fédérations Françaises (FF) unisports olympiques représentent huit licences sur dix.

Le tir sportif tire son épingle du jeu

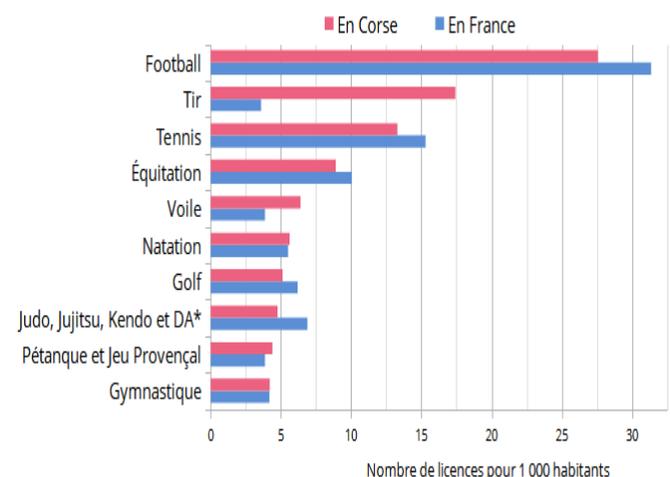
Avec, 6 080 licences délivrées en 2022, la FF de tir arrive au 2^e rang des fédérations corses les plus attractives ► [figure 1](#).

L'engouement pour le tir sportif est spécifique à la région. Ainsi, la fédération de tir représente 12 % des licences en Corse contre 2 % au niveau national. Elle n'est sur le podium dans aucune autre région.

Cependant, comme partout en France, c'est la FF de football qui délivre le plus de licences sur l'île avec 9 620 licences en 2022. Ainsi, en Corse, une licence sur cinq concerne le football, une part comparable à la moyenne nationale. Parmi les sports les plus

populaires, le tennis occupe la 3^e place (9 % des licences) suivi de l'équitation (6 %).

► 1. Top 10 régional des fédérations comptant le plus de licences pour mille habitants en 2022



Note : * disciplines associées (DA).

Champ : Fédérations sportives unisports olympiques et non-olympiques (hors FF échecs), agréées par le ministère chargé des sports pour la saison 2021/2022 ou 2022.

Sources : Injep-Medes, Recensement des licences et clubs pour le ministère chargé des sports ; Insee, Estimations de population au 1^{er} janvier 2022.

Favorisée par l'insularité et le climat méditerranéen, la voile se hisse à la 5^e place avec 2 230 licences alors qu'elle n'est que 12^e au niveau national. Enfin, d'autres sports sont eux aussi plus pratiqués en Corse comme la pétanque, les sports sous-marins et le sport automobile.

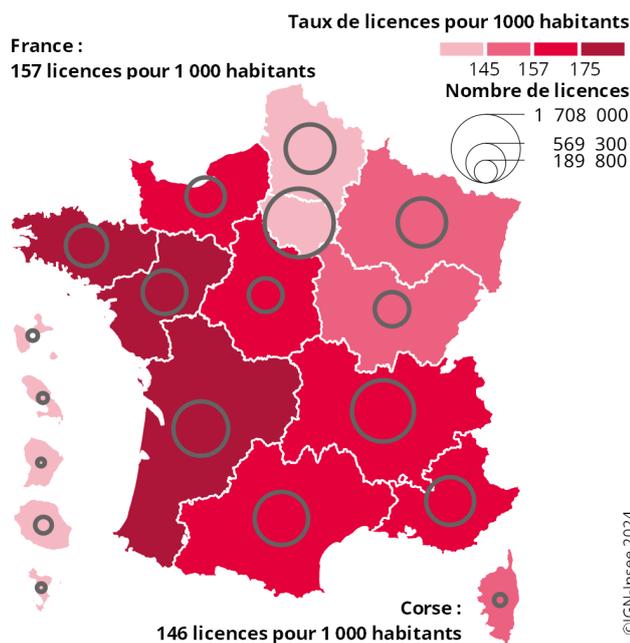
À l'inverse, l'athlétisme, le rugby et le handball se suivent au-delà de la 10^e place, alors qu'ils sont dans le top 10 des sports les plus prisés nationalement.

Moins de licences sportives qu'au niveau national

En 2022 en Corse, 146 licences sportives annuelles sont délivrées pour mille habitants contre 157 en France. Cette sous représentation s'explique en partie par le caractère rural du territoire et sa population vieillissante. Dans la région, de nombreuses activités de pleine nature se pratiquent sans avoir recours aux licences sportives et la moitié des communes ne disposent pas d'équipements sportifs.

Les régions du quart nord-est de l'Hexagone et la Corse sont les moins sportives à l'opposé de celles des côtes atlantiques ► **figure 2**. L'île se place ainsi au 11^e rang des régions devant les Hauts-de-France (142 licences pour mille habitants), l'Île-de-France (139) et les départements d'outre-mer. La médaille d'or de la région la plus sportive revient à la Bretagne avec 178 licences pour mille habitants. Les territoires ultramarins quant à eux délivrent moins de licences, de la Guyane (71) jusqu'à La Réunion (114).

► 2. Nombre de licences et nombre de licences pour 1 000 habitants selon la région en 2022



Champ : Fédérations sportives unisports olympiques et non-olympiques (hors FF échecs), agréées par le ministère chargé des sports pour la saison 2021/2022 ou 2022.

Sources : Injep-Medes, Recensement des licences et clubs pour le ministère chargé des sports ; Insee, Estimations de population au 1^{er} janvier 2022

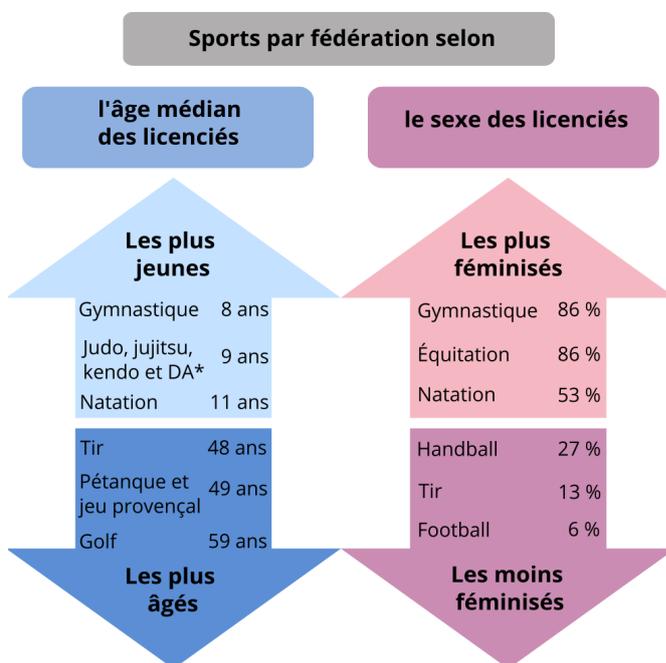
Entre 2017 et 2022, en Corse, le nombre de licences sportives augmente de 1,6 %, alors qu'il diminue en France (-1,8 %). Cette évolution régionale est cependant moins rapide que celle de la population (+4,1 %). Ainsi, pour mille habitants, le nombre de licences diminue.

Les femmes représentent 29 % des licences sportives

Sur l'île, 29 % des licences sportives sont détenues par des femmes : c'est 4 points de moins qu'en moyenne nationale. Ainsi, la Corse est l'avant-dernière région devant Mayotte (27 % des licences). La Normandie arrive au 1^{er} rang avec 35 % de licences féminines.

Parmi les 16 fédérations les plus populaires, seules les fédérations de gymnastique et d'équitation sont majoritairement féminines (86 %) ► **figure 3**. La natation est le sport le plus mixte avec 53 % de femmes. À l'inverse, dans les fédérations de football et de tir, les femmes représentent respectivement 6 % et 13 % des licences. Finalement, les femmes font d'abord de l'équitation (18 % des licenciées sportives), du tennis (10 %) puis de la gymnastique (9 %). Les hommes, eux, préfèrent le foot (25 % des licences masculines) ou le tir (15 %).

► 3. Sports les plus populaires en Corse selon les caractéristiques des licenciés



Note : * disciplines associées (DA).

Champ : Les 16 sports les plus populaires en Corse ; Fédérations sportives unisports olympiques et non-olympiques (hors FF échecs), agréées par le ministère chargé des sports pour la saison 2021/2022 ou 2022.

Sources : Injep-Medes, Recensement des licences et clubs pour le ministère chargé des sports ; Insee, Estimations de population au 1^{er} janvier 2022.

La Corse est la région de France où l'âge médian des licenciés est le plus élevé : 25 ans contre 19 ans moyenne française. D'une part, la population insulaire est plus vieille et d'autre part, les sports les plus populaires ont des pratiquants plus âgés. C'est notamment le cas des fédérations de golf (59 ans), de pétanque et jeu provençal (49 ans) et de tir (48 ans). L'âge médian des licenciés est le plus bas en Île-de-France et en Guyane (16 ans) en lien avec la structure de la population.

Le tennis est le sport où les licenciés ont les caractéristiques les plus homogènes. Il est pratiqué à toutes les tranches d'âges et par tous les sexes. ●

Suzanne Payet, Arnaud Huyssen (Insee)

► Encadré - Sept corses sur dix âgés de 15 ans ou plus pratiquent une activité sportive

Les licenciés ne représentent qu'une partie des personnes qui ont une activité sportive. Selon, l'[enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives \(ENPPS\)](#) de 2022, en Corse, sept personnes de 15 ans ou plus sur dix font du sport de façon occasionnelle ou régulière (sources). En France, ils sont huit sur dix, ce qui fait de l'île la région la moins sportive de France. À l'inverse, la Bretagne détient le titre de région la plus sportive. L'activité (hors baignade ou relaxation) la plus pratiquée est la « marche, course et athlétisme » (47 % des personnes interrogées). Suivent, les activités de « forme et gymnastique, danse » (34 %) et les sports « aquatiques et nautiques » (32 %). Toutes choses égales par ailleurs, plus une personne est jeune, plus sa probabilité d'avoir une pratique sportive régulière est élevée. Ainsi, la pratique physique ou sportive est la plus fréquente entre 15 et 29 ans, en considérant les activités en dehors des cours obligatoires d'éducation physique et sportive en milieu scolaire. Enfin, les hommes ont une propension plus forte que les femmes à avoir une pratique sportive régulière (81 % des hommes contre 57 % des femmes).

► Sources

Chaque année depuis 1949, le **recensement annuel des licences** est réalisé auprès des fédérations sportives agréées par le ministère des Sports afin de mesurer les évolutions de la pratique sportive encadrée. L'étude porte sur 89 fédérations, hors fédérations affinitaires, scolaires, para-sportives et FF d'échecs. Le statut de fédération olympique correspond au statut olympique à la veille des JO de Paris 2024, c'est le cas pour 35 fédérations (32 fédérations olympiques d'été et 3 fédérations olympiques d'hiver).

L'**enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives (ENPPS)** est une enquête statistique publique menée tous les dix ans depuis 2000 par l'Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (Injep) et la Direction des Sports auprès des personnes résidant en France âgées de 15 ans ou plus. La définition de la pratique d'activité physique ou sportive est volontairement très large, la question étant posée ainsi : « Au cours des douze derniers mois, avez-vous fait, même occasionnellement y compris pendant vos vacances, des activités physiques et sportives en dehors des cours obligatoires d'éducation physique et sportive à l'école ? ». Elle est suivie du recueil détaillé des activités pratiquées (530 recensées au total) et des modalités de pratiques, ce qui permet de reconstruire a posteriori des catégories de sportifs. Lors de l'enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives (ENPPS), une personne peut déclarer pratiquer plusieurs activités régulières (au moins 52 séances par an) ou occasionnelles.

► Définitions

Au sens du recensement des licences, une **licence sportive annuelle** est un titre de participation délivré par une fédération agréée moyennant une cotisation donnant accès aux activités organisées par la fédération ou ses structures affiliées pour l'ensemble de la saison. Elle se distingue des licences de plus courtes périodes, des autres titres de participations et de la simple adhésion à un club sportif. Le recensement des licences comptabilise les licences annuelles et non les licenciés. Un individu peut détenir plusieurs licences annuelles au sein d'une ou plusieurs fédérations. Un grand nombre de sportifs handicapés sont licenciés dans ces 89 fédérations, sans qu'il soit possible de les dénombrer puisque la licence ne mentionne pas le handicap.

► Pour en savoir plus

- « [Panorama des licences sportives dans les fédérations olympiques de Paris 2024](#) », Insee Première n° 1992, avril 2024.
- « [Les pratiques physiques et sportives en France](#) », Injep, mars 2023.
- « [Deux tiers des 15 ans ou plus ont une activité physique ou sportive régulière en 2020](#) », Insee références, édition 2022.
- « [Les licences annuelles des fédérations sportives en 2022](#) », Injep Fiches repères n°2023/05, septembre 2023.

